

# L'écho des rives du Grozon

Juillet 2021, n°7



## Bulletin Municipal de la commune de Saint Barthélemy Grozon

### Edito, Valentin Gubien, Maire-Adjoint

Chères Barthézonaises, chers Barthézonais,

C'est effectivement ainsi que nous pouvons désormais nous appeler, puisque c'est le gentilé que vous avez choisi pour désigner les habitants de la commune, lors d'un petit sondage ce printemps dernier.

Cet été 2021 laisse entrevoir une lueur d'espoir ; les multiples efforts de chacun ont permis à la pandémie de reculer enfin, après des mois de lutte et d'incertitude. La vie sociale s'organise à nouveau, nous retrouvons petit à petit quelques habitudes, nous pouvons nous déplacer librement sans contrainte d'horaire et des événements associatifs, sportifs et culturels peuvent désormais se tenir. Stella et Jean-Marc ont rouvert les portes du « Saint Barth » pour le plus grand plaisir des habitués et des estivants.



Nos associations vont pouvoir reprendre leurs activités et ainsi permettre à notre commune de retrouver son dynamisme. A ce titre, le Comité des Fêtes de Saint-Barthélemy-Grozon vient d'être créé. Il aura pour but de développer des réjouissances tout au long de l'année dans le village mais aussi de prêter main forte aux associations, si elles le souhaitent, pour l'organisation de leurs propres manifestations. Nous devons favoriser la créativité, notamment lors d'actions festives, pour permettre à la commune de rester attractive et pleine d'énergie. Vous trouverez dans ce journal toutes les manifestations qui vont se dérouler dans les prochaines semaines.

Depuis un an, notre équipe municipale est en place et à pied d'œuvre. Malgré la crise sanitaire omniprésente, nous pensons avoir été au rendez-vous de la proximité, de la gestion et de l'action, en nous tenant au plus près de nos engagements.

Les projets communaux avancent bien. Il reste néanmoins de nombreux dossiers à prendre en mains tant au point de vue de la rénovation que du changement de destination des bâtiments communaux. Nous tentons également de conserver la maîtrise de l'urbanisme au niveau communal en refusant le transfert de compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes du Pays de Lamastre.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur une équipe de bénévoles qui œuvre aux côtés des élus pour réaliser de petits travaux indispensables sans impacter le budget communal. Nous les remercions chaleureusement. Nous remercions aussi Solange, qui a accompli un travail remarquable pendant ces années. Nous lui souhaitons une belle et longue retraite et en profitons pour souhaiter la bienvenue à Anne-Claire, qui s'est adaptée rapidement et qui assure déjà une parfaite continuité dans le traitement des dossiers.

Enfin et plus généralement, je souhaite avoir une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés durant cette année et assurer de mon soutien celles et ceux qui ont perdu un proche, victime ou non de la COVID-19, tant les conditions du deuil ont été encore plus difficiles et douloureuses.

Nous devons garder confiance en l'avenir, rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières, comme le port du masque, pour nous protéger les uns les autres. Nous pourrions ainsi continuer de nous retrouver collectivement, dans la convivialité toute ardéchoise qui caractérise notre beau village.

---

### Les habitants de Saint-Barthélemy-Grozon peuvent désormais se baptiser « les BARTHEZONAIS »

Lors de la phase de concertation qui a consisté à demander à chacun des idées de « gentilé » pour les habitants de notre commune, nous avons reçu 12 propositions. Il vous a ensuite été demandé de voter sur vos choix. C'est « Barthézonais » qui a reçu le plus de votes favorables, suivi d'assez près par « Esbégeois ».

Le Conseil Municipal a pris bonne note de ce choix démocratique, qui, d'ores et déjà, pourra être utilisé de façon officielle. Nous en informerons les autorités et ... l'Académie Française !

## Le SCOT : une démarche intercommunale pour un développement équilibré à long terme

Le « Schéma de Cohérence Territoriale Centre Ardèche » est une démarche de longue haleine, puisqu'elle a été décidée en 2015 entre les 3 communautés de communes de « Privas Centre Ardèche », de « Val'Eyrieux » et du « Pays de Lamastre », pour en étudier le développement d'ici 2040. Lorsque les études seront terminées, les principes seront les bases de référence opposables aux règles d'urbanisme des communes. Un syndicat spécifique a été créé pour sa réalisation (SyMCA, Syndicat Mixte Centre Ardèche) et une équipe professionnelle embauchée afin d'avoir les compétences en interne. Elle est installée à Saint-Laurent du Pape.

Depuis 2015, un diagnostic puis un projet d'Aménagement et de Développement, et enfin un document d'Orientations et d'Objectifs, ont été établis. Tous ces documents peuvent être consultés sur le site [www.scot-centreardeche.fr](http://www.scot-centreardeche.fr).

Actuellement un travail à l'échelle de chaque commune est en cours d'étude pour définir les espaces potentiellement constructibles, en respectant les lois nationales (Montagne, Eaux, Parcs Naturels Régionaux, schémas divers) et les besoins théoriques en fonction des projections démographiques et économiques.

En résumé, pour Saint-Barthélemy-Grozon, d'ici 2040, les objectifs possibles seraient d'environ 2 logements neufs par an, l'accueil d'un ou deux artisans, et un besoin de l'ordre de 4 hectares de terrains constructibles.

Ces données sont encore au niveau d'hypothèses d'étude. On peut se demander si les projections réalisées avant la pandémie et la prise de conscience de l'attractivité nouvelle des zones rurales ne sont pas limitantes par rapport à une demande inimaginable il y a encore peu. Il nous appartient d'être très attentifs afin de ne pas bloquer une évolution qui serait souhaitée.



## La Côte : encore un mur de soutènement d'un chemin refait avec l'aide de bénévoles

Les murs de pierres sèches ne sont pas éternels. Quand la pluie et la végétation s'associent, il n'est pas rare de voir certains pans de murs réalisés par nos anciens s'effondrer. Et c'est au propriétaire de la terrasse ou du chemin soutenus qu'il appartient de les maintenir en état. A La Côte (comme précédemment à La Dame, le mur soutient un chemin rural, propriété de la ville. C'est donc à la ville de l'entretenir.

Voilà qui fut fait, par Jean Paul JULIEN, employé de la mairie, aidé de Robert JULIEN, Jean-Michel CHABANIS, Thibaut ILLE (dont le dos n'a pas aimé du tout le déplacement de pierres) et Alfred VEY ! Que ces bénévoles soient chaleureusement remerciés, car sans eux, ce type de travaux engagerait les finances communales de façon excessive.

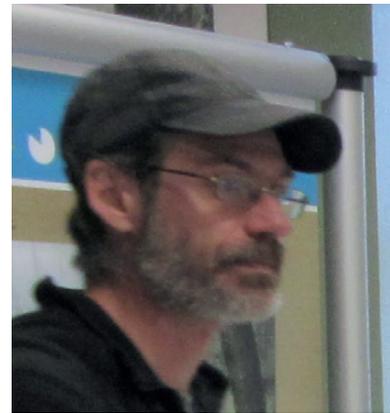
## Thibaud ILLE, nouveau conseiller délégué

Qui n'a pas rencontré ce conseiller municipal actif à toute heure, à la Mairie, casquette vissée sur la tête, souvent plongé sur son ordinateur à la recherche d'informations utiles ou bien sur l'un des nombreux chantiers bénévoles, en soutien à Jean-Paul JULIEN ? Rendant service en permanence, dans les multiples tâches qui incombent à la Collectivité.

Il a été décidé, lors du dernier Conseil Municipal, de lui donner un rôle reconnu, en tant que conseiller délégué, avec les attributions suivantes :

gestion du parc informatique pour la mairie et l'école

gestion des achats et des stocks de petits matériels, incluant l'étude des devis et les commandes.



## Au revoir Solange, bonjour Anne-Claire

En juin 2021, certaines pages ont été tournées pour la Mairie de Saint-Barthélemy-Grozon. Solange DELOCHE aura été une employée appréciée pendant 22 ans, dont 17 au service de l'école puis 5 en tant que secrétaire de mairie, prenant la suite de Brigitte JULIEN.



Chacun aura pu apprécier les qualités humaines et professionnelles de Solange. Elle a su poursuivre nos traditions d'accueil et de disponibilité, épauler et seconder les équipes d'élus. Le pot d'au revoir du 11 juin aura été à l'image de ce presque quart de siècle passé en sa compagnie : Guy RACIQUOT et Jean Paul DECULTY ont su lui dire tout cela ; Catherine BALHAZARD, pour le mandat intermédiaire, l'a remerciée très chaleureusement, car elles ont constitué une excellente équipe. Grand merci, Solange !

Anne-Claire DEBUIIS est là depuis début juin, après avoir quitté son poste de secrétaire du Conservatoire de Musique de Meyzieu. Ses attaches ardéchoises lui ont fait rechercher un emploi qui lui convenait. En quelques semaines, elle a déjà montré la qualité de son travail, ses capacités d'adaptation et sa gentillesse. Nous lui souhaitons une longue carrière à Saint-Barthélemy-Grozon, avec une très bonne intégration humaine, personnelle, sociale et professionnelle.

## Création du Comité des Fêtes de Saint-Barthélemy-Grozon

La commission municipale « Fêtes et Cérémonies » (Brigitte JULIEN, Mauricette ROCHE et Valentin GUBIEN) a entamé la démarche pour savoir si la création d'un Comité des Fêtes répondrait à une attente, afin de développer et diversifier les événements sur la commune.

Une première réunion publique fin juin a réuni une trentaine de personnes, de toutes générations, ce qui a permis de dresser une liste de bénévoles volontaires. Ces derniers ont été conviés à l'élection du conseil d'administration et du bureau ce vendredi 2 juillet dernier. Ont été élus à l'unanimité :

Président, Valentin GUBIEN

Vice-Présidente, Laure ROUCH

Trésorière : Salomé HAUTEM

Vice-Trésorier : Antonin RANC

Secrétaire : Lise ETIENNE

Vice-Secrétaire : Corentin BALHAZARD

La prochaine réunion, qui sera ouverte à toute personne intéressée, a été fixée au jeudi 22 juillet à 20h à la salle de la mairie. Elle aura pour but de fixer la date de la fête estivale annuelle (feu d'artifice et bal) qui devrait avoir lieu en août.

Chacun pourra ainsi exprimer ses attentes et ses idées pour préparer au mieux cette première manifestation.



## Animation scolaire sur le cycle de l'eau

Tout au long d'une grande partie de l'année scolaire, les enfants ont pu être initiés au « cycle de l'eau » : de la découverte des sources captées sur la commune (au Combal) jusqu'au fonctionnement de la station d'épuration, ce sont les nombreuses étapes du circuit de l'eau qui ont servi de fil directeur à ce thème environnemental.

Les 3 visites de Bernard RIOU, géologue et responsable du Musée de Paléontologie de La Voulte-sur-Rhône, ont contribué de façon passionnante à ce cycle, qui s'est terminé par la réalisation de panneaux d'exposition, que vous avez pu voir lors de la « Fête de la Nature ».

## Les inscriptions à l'école se prennent à la Mairie

L'année 2020-2021 a accueilli 36 élèves. A ce jour, 29 sont inscrits pour l'année prochaine, la classe des CM2 étant plus importante que celle des nouveaux inscrits en Maternelle.

Le sens d'évolution est un critère important pour l'avenir de notre école. C'est un bel établissement, bien équipé, avec des enseignants motivés et très actifs. Ce serait une perte irrémédiable pour la commune si, un jour, l'Académie nous annonçait qu'étant donné le nombre d'enfants scolarisés, il faudrait envisager la fermeture de l'école.

La construction de quelques maisons pour des familles ou la réalisation de logements adaptés dans des locaux actuellement vacants sont donc des objectifs à viser.

Si certains d'entre vous ont des terrains proches de zones déjà bâties, qu'ils envisagent de vendre un jour dans l'idée de permettre la réalisation d'une maison nouvelle, c'est le moment ! En réponse au mouvement qui se ressent un peu partout, suite au désir de quitter la grande ville, c'est peut-être une chance à saisir pour retrouver une présence de familles et d'enfants qui assureront la pérennité de notre école !

## Après 2 Marchés-Paysans tests, ... les impressions

Isabelle et Alexandre FRATTINI (Alexandre est le référent du groupe de producteurs vis-à-vis de la Mairie) nous ont donné leurs impressions après ces deux premières expériences d'un marché de producteurs menées en mai et juin, dans la cour de l'ancienne école de Grozon.

Rappelons qu'il s'agissait de tester l'intérêt de la population vis-à-vis d'une vente de produits locaux par les producteurs eux-mêmes, et d'évaluer ainsi les chances d'un fonctionnement économiquement valable d'un « magasin de producteurs », qui pourrait s'ouvrir à Grozon.

Les Barthézonais ont répondu « présent », et cela fut une première constatation positive. « Nous avons eu l'impression que le marché a aussi été une occasion de se rencontrer, de bavarder, que cela était peut-être une attente des habitants », nous ont-ils confié.

C'est vrai que le temps fut de la partie, autant le 12 mai que le 9 juin, et que la cour de l'école, sécurisante pour toutes les générations, fut un lieu convivial pour ces marchés.

« Ce fut aussi une occasion de nous retrouver ensemble, le groupe des producteurs en cours de réflexion sur ce projet de magasin. Ce fut un plus pour mieux nous connaître et sentir que nous pouvions faire équipe. C'est important, d'autant plus que, par nature, nous sommes un groupe de professionnels indépendants.

Prochains Marchés-Paysans : le 14 juillet (avec animation musicale cajun et tombola), puis le 11 août et enfin le 8 septembre.

Espérons que ces moments privilégiés pour le « vivre ensemble » continueront d'être aussi agréablement vécus.



## L'Assemblée Générale du Club L'Eglantier a eu lieu le 30 juin

Après 18 mois de Covid-19, les choses se remettent en place. Le bureau a été reconduit. Le Club reste fort de ses 60 adhérents et a repris ses réunions hebdomadaires du mercredi, à la mairie.

Le Club s'est mobilisé pour soutenir l'action socio-culturelle de la Mairie, qui a fait venir la troupe d'Alboussière, le 10 juillet, pour la pièce « l'Océan » (voir article sur ce sujet). Les membres du Club se sont chargés de l'installation de l'estrade et de la tenue de la buvette.

Calendrier des manifestations :

Mercredi 21 juillet, pétanque du secteur de Saint-Jean-de-Muzols ou Alba-la-Romaine

Mercredi 4 août, pique-nique du club à 12h à Saint-Barthélemy-Grozon

Mercredi 29 septembre le matin, démonstration vente (à confirmer)

Dates à définir, pique-nique du secteur, et voyage d'une journée

Dimanche 7 novembre, loto à Matras

Mercredi 15 décembre à midi : repas à midi de fin d'année

---

## Théâtre à l'école

Le vendredi 25 juin, pour clôturer l'année scolaire, les enfants de l'école de Saint-Barthélemy-Grozon, ont donné une représentation théâtrale, résultat d'une activité spécifique de l'année animée par Estelle SALOMONE, intervenante théâtre, et soutenue par l'ensemble de l'équipe enseignante et par Angèle DECULTY, qui a contribué à la confection des costumes.



Les Maternelles, les CP et les CE1 ont joué la pièce intitulée « Félicie ». Les plus âgés ont joué « Le voyage dans le temps de Lewis ».

Ce spectacle, donné en plein air, accompagné du beau temps, a ravi les nombreux parents et les invités présents. Ce fut un temps de partage très chaleureux.

L'Amicale Laïque, pour l'occasion, a organisé une « fête de l'école improvisée » avec un barbecue attractif. Pour la circonstance, Stella et Jean Marc avaient exceptionnellement ouvert le « Saint Barth », normalement fermé le vendredi, permettant ainsi à chacun de se désaltérer et cela fut un grand succès. A cause du Covid, la kermesse n'a encore pas pu avoir lieu cette année.



Comme toujours, un grand merci à tous les bénévoles, à l'équipe enseignante, aux enfants et à tous les spectateurs. Que cela fut bon de se retrouver, après tant de mois de confinement !

Bonnes Vacances à tous les enfants !

Catherine BALHAZARD

---

## La Fête de la Nature

Le 22 mai, avec le retour des beaux jours et une simplification des précautions sanitaires, l'esprit vert s'est éveillé à Saint-Barthélemy-Grozon. Cette animation était organisée par l'association Amusaté é Boujaté, avec le soutien de la Municipalité, du Département, du Crédit Agricole Lamastre, de MMA Lamastre. Les visiteurs furent récompensés par un beau soleil de printemps. Ce fut une belle journée de partage. Que les bénévoles et les animateurs en soient chaudement remerciés.

Cette manifestation, qui entre dans le cadre d'un projet retardé par la pandémie, alliant chemins de balades, séances de cinéma et documentaires, a été récompensée par le Label Fête de la Nature. A cette occasion, Le « chemin des bogues » et le « chemin du Serre des Fourches » furent inaugurés et un parcours numérique créé dans le système Explorama.



Si vous êtes Intéressé par la nature, la biodiversité, par l'idée d'échanger et d'animer sur ces sujets, n'hésitez pas à vous faire connaître pour préparer 2022 (amusateboujate@gmail.com).

Maryvonne DELY

## Théâtre le 10 juillet : « l'Océan »

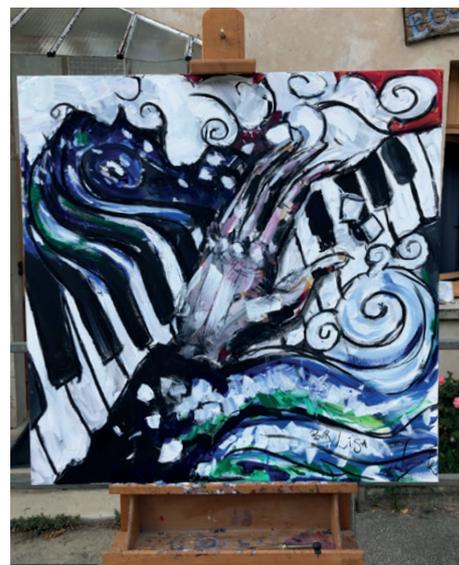
Adaptée du roman « Novecento » d'Alessandro BARICCO, cette « lecture dansée », jouée, mais aussi accompagnée musicalement, a pu, après quelques gouttes orageuses, faire voyager un public très à l'écoute, entre tous ces grands ports où le Virginian faisait escale.

Estelle SALOMONE et Anne Laure GUILLOT nous firent parcourir la vie du « plus grand pianiste qui n'ait jamais joué sur l'océan », Danny Boodman T.D. Lemon, de sa naissance à sa mort, sans qu'il ne descende jamais de ce paquebot, avec des moments d'émotion partagés que le nombreux public (nous étions 70) a applaudi sans réserve.

L'accompagnement musical par la pianiste Linda GALLIX était, par le sujet même, fil directeur du spectacle. Et pour élargir l'originalité de la représentation, le peintre Gaël RAVEDOVITZ, réalisa en direct une toile inspirée, proposée aux enchères en fin de spectacle ! 4 ou 5 personnes enchérèrent et Lisa put partir avec cette œuvre étonnante d'une immense main jouant sur un clavier chahuté par les vagues de l'océan...

La buvette organisée par le Club L'Eglantier permit à de nombreux spectateurs d'échanger sur leurs impressions, temps de bavardage toujours apprécié.

La cour de l'ancienne école de Grozon montra une nouvelle fois que cet espace avait les qualités intéressantes par ses dimensions ou son acoustique pour favoriser quelques activités sociales et culturelles, à l'échelle de notre commune.



## La réouverture du Saint Barth, un plaisir partagé, à ce que nous en a dit Stella :

« Tout d'abord, nous sommes vraiment très très contents de reprendre l'activité ; ces mois de confinement ont été longs et durs à supporter ! Que cela fut bon de revoir tous nos clients, les habitués, les autres, les touristes, ceux de passage.

J'ai l'impression qu'entre les 2 confinements, les gens avaient peur. Maintenant, on ressent leur envie de sortir. Et le Saint Barth joue aussi ce rôle de lieu de rencontre, d'échange, de bavardage. Le dimanche, le restaurant est un peu un lieu de fête, puisque cela est devenu « extraordinaire » après tant de temps où cela était interdit ! »

## Balades d'été

L'Office de Tourisme du Pays de Lamastre organise, dans chaque village, pendant la saison estivale, comme l'an passé, des « Balades à la Fraîche ».

A Saint-Barthélemy-Grozon, il vous est proposé une balade à thème d'environ 2 heures : une marche d'environ 4 km et 60 mètres de dénivelé, donc facile et pour tous les âges, lors de laquelle un accompagnateur vous fera découvrir les richesses et le patrimoine de notre village. Un rafraîchissement vous sera offert par la Municipalité en fin de parcours.

Les dates à retenir pour notre commune sont les 1er, 15, 29 juillet et 24 août. Rendez-vous place de l'église de Saint-Barthélemy à 17h45. Participation aux frais : 2 €.

Nous vous attendons nombreux dans notre petit village où calme et verdure sauront vous émerveiller. Bonne balade à tous.

Inscription obligatoire auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Lamastre : [accueil@paysdelamastre.fr](mailto:accueil@paysdelamastre.fr)  
04.75.06.48.99

Si vous voulez des renseignements spécifiques à la randonnée et au cyclisme, veuillez contacter Camille : [rando-cyclo@paysdelamastre.fr](mailto:rando-cyclo@paysdelamastre.fr)

**BALADE À LA FRAÎCHE**  
Du 1er juillet au 25 août 2021  
Inscription Office de Tourisme - 2 €

**JULIET**

- Jeudi 1<sup>er</sup> - Saint-Barthélemy-Grozon
- Lundi 5 - Labatie d'Andaure
- Mardi 6 - Lamastre
- Jeudi 8 - Gilhoc-sur-Ormèze
- Jeudi 15 - Saint-Barthélemy-Grozon
- Mardi 20 - Empurany
- Vendredi 23 - Désaignes
- Jeudi 29 - Saint-Barthélemy-Grozon
- Vendredi 30 - Saint-Prix

**AOÛT**

- Mardi 3 - Nozières
- Mardi 10 - Nozières
- Jeudi 12 - Saint-Basile
- Mardi 17 - Empurany
- Jeudi 19 - Lafarre
- Vendredi 20 - Lamastre
- Lundi 23 - Labatie d'Andaure
- Mardi 24 - Saint-Barthélemy-Grozon
- Mercredi 25 - Désaignes

PAYS DE LAMASTRE  
Ardèche  
OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LAMASTRE  
[accueil@paysdelamastre.fr](mailto:accueil@paysdelamastre.fr)  
04 75 06 48 99

LANS 2021

## Les déchets verts : pour un dépôt et un broyage sur place

L'idée d'un broyeur local, au service de tous les habitants, a été exprimée comme un service souhaitable. L'achat d'un broyeur de bonne capacité étant un investissement assez cher, la Commune a souhaité tester le besoin et vous a proposé de venir déposer vos déchets verts, dans le terrain municipal, sous le cimetière de Saint-Barthélemy.

Une vingtaine d'habitants sont venus, lors des samedis de juin. Aujourd'hui, une masse imposante de branches et feuillages divers attend d'être convertie en copeaux en septembre, soit par l'organisation Tremplin, soit par broyage avec du matériel loué. Un bilan vous sera alors présenté. Certains ont déjà proposé de programmer la prochaine opération en avril 2022, car c'est souvent en fin d'hiver que les nettoyages de terrains sont les plus importants.

Affaire à suivre...



## Et les autres déchets : le coût explose car certains jettent n'importe quoi dans - ou à côté des poubelles, au risque d'être verbalisés !

Des containers spécifiques, répartis dans de nombreux endroits sur la commune, permettent de collecter les ordures ménagères non triées : vous pouvez y déposer vos déchets basiques, enfermés dans des sacs plastique.

Au-delà, sous le cimetière de Saint-Barthélemy, la mini-déchetterie en libre accès vous permet, par contre, de déposer vos déchets triés, qu'il convient bien évidemment de maximiser par rapport aux ordures ménagères, pour limiter les coûts collectifs de ramassage :

verre / plastique et emballages ménagers / papier, journaux / bouchons

Autrement, les encombrants, les cartons, les appareils ménagers, les gravats, les piles et batteries, les dosettes de café en aluminium (pas de publicité), ... sont accueillis à la déchetterie de Lamastre dont on vous rappelle ci-contre les heures d'ouverture.

Le ramassage des ordures ménagères est une compétence intercommunale. Le service est financé par une taxe spéciale. Celle-ci, qui est restée très longtemps au taux de 10,1%, vient de passer à 12% après le vote communautaire d'avril 2021.

Zone industrielle de Sumène - 07 270 LAMASTRE

Horaires d'ouverture :

**Lundi** : de 10h à 12h et de 17h à 18h

**Mardi** : de 17h à 18h

**Mercredi** : de 16h à 18h

**Jeudi** : de 10h à 12h

**Vendredi** : de 15h à 18h (14h-18h du 01/05 au 31/10)

**Samedi** : de 9h à 12h (9h-13h du 01/05 au 31/10)

Toutes les consignes de tri et informations pratiques sur la page internet de la Mairie de Lamastre :

<https://www.lamastre.fr/?-Dechetterie-et-Tri-selectif>

**Conseil** : pour éviter le débordement des conteneurs, il est conseillé d'aplatir les bouteilles en plastique et les briques en carton avant de les déposer sur les Points d'Apport Volontaire.

**Rappel** : les cartons marron sont à déposer en déchetterie.

## Encore quelques incivilités, et même du petit vandalisme... ou l'inconscience du « bien commun »

Une tonne de vieilles pommes déversées sur le parking de Teyssonier ! De quoi attirer guêpes et frelons autour de l'espace de pique-nique. Merci !

Qui a eu besoin de fracturer la porte du vestiaire de l'arbitre de foot (sous l'école), de casser des bouteilles en les abandonnant dans la douche, de laisser des cartons de pizzas et autres saletés... A la mairie de tout nettoyer, de réparer, de payer... donc à vous tous, au travers de vos impôts.



## Les dates à retenir :

Mercredi 14 juillet : 3ème Marché-Paysan

Cour de l'ancienne école de Grozon, (16h-19h) avec, à 17h, musique cajun et tombola.

Du 16 juillet au 15 août : Saint-Barthélemy-Grozon : d'hier à aujourd'hui, 100 ans d'évolution

Les vendredi, samedi, dimanche, de 16 à 19h au temple de Grozon.

Cette exposition photos regroupe de nombreux prêts photographiques d'habitants de la commune qui ont soumis d'anciens clichés, à partir desquels nous nous sommes efforcés de tirer les fils de l'histoire des familles, des métiers, des modes de vie et des habitats. De très nombreuses photos scolaires permettront aussi de revoir les anciens : la plus ancienne date du début du XXème siècle.

N'hésitez pas à venir avec vos anciens albums : les souvenirs peuvent encore être plus nombreux, nous pourrions numériser ou imprimer sur place certaines photos afin d'élargir ce partage de mémoire.

Mercredi 28 juillet : La Fête du Patrimoine, seconde édition

Après le succès de 2021, la Mairie réitère l'expérience d'inviter les associations, les artisans, les producteurs installés sur Saint-Barthélemy-Grozon à se présenter, afin que chacun connaisse mieux la richesse de la commune et en utilise les services et les produits. Temps de rencontre amical, en toute simplicité. Si vous avez quelque chose à présenter, n'hésitez pas, vous serez accueilli avec plaisir.



Saint-Barthélemy-Grozon  
D'hier à aujourd'hui,  
100 ans d'évolution



EXPOSITION PHOTOS

Temple de Grozon,  
du 16 juillet au 15 août  
les vendredi, samedi, dimanche  
de 16h à 19h  
(entrée libre)

## Devenir un si joli village ! Pourquoi pas une première fleur à Saint-Barthélemy-Grozon ?

La Municipalité, sous l'action de Catherine BALTHAZARD, référente de la commission « embellissement de la commune » auprès d'Amusaté & Boujaté, a fait un inventaire des lieux fleuris ou à fleurir, avec l'intention d'implanter un maximum de vivaces résistantes au soleil et à la sécheresse.

Ces vivaces, rosiers et autres arbustes, seront installés à l'automne pour favoriser leur reprise. Un atelier bouturage sera organisé en octobre, pour plantation au printemps de nos petits greffons. En attendant, les deux villages ont reçu un assortiment de pétunias et de bégonias que les bénévoles ont planté récemment.

Nous incitons chaque citoyen à fleurir et à embellir son environnement proche afin de compléter l'action de fleurissement engagée par la commune. Vous pouvez également y contribuer en offrant quelques plans de vos propres massifs.

Un partenariat est mis en place entre la commune et les bénévoles car la liste des tâches à accomplir est longue et que nous avons deux villages à fleurir et à arroser. Nous réfléchissons au moyen d'améliorer notre arrosage, en particulier pour « le coteau fleuri » au carrefour de Saint-Barthélemy. Faire traverser la route par un tuyau condamne celui-ci à une mort programmée immédiate !

Nous n'avons pas la prétention d'être le plus joli village de France mais un peu de couleur dans chaque quartier égayera votre quotidien.



Pour avoir les informations régulièrement, rendez-vous sur le site de la commune :  
[www.saintbarthelemygrozon.fr](http://www.saintbarthelemygrozon.fr)

Et n'hésitez pas à nous envoyer un message (en utilisant le formulaire du site) si vous souhaitez faire passer une information. Rendez-vous à la rentrée pour le prochain écho des rives et un bel été à toutes et à tous !

